

Date de mise en ligne : 27 mai 2026



MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00015 M01** du
Un permis de construire a été délivré à

26 MAI 2026

Domicilié (e) Monsieur BOUTAQMANT Ahmids

En vue de la réalisation : Edification d'un portillon à droite du portail, non prévue au permis de
construire

Sur un terrain sis 1 RUE BOILEAU
Cadastré AB 23

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

26 MAI 2026

Madame le Maire
Conseillère départementale
Kristel NIASME



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,

certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale
n° **PC 94078 23 00015 M01** du

a été affichée en Mairie du

au

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,